

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Caare reserv	e a l'autorite e	nvironnementale	
Date de réception :		complet le :		N° d'enregistrement :
08/03/2022	08/0	3/2022		f09322p0074
		1. Intitulé du p	rojet	
Mise en culture.				
Le projet vise à défricher et dessouch	er 10,21/2 ha poui	r planter de la v	igne et des oliviers.	,
2. Identificat	on du (ou des) m	aître(s) d'ouvrd	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
	(9	
2.1 Personne physique		5 (
Nom		Prénon	n	
2.2 Personne morale				
Dénomination ou raison sociale	sarl HELIPF	ROVENCE		
Nom, prénom et qualité de la persor	ne			
habilitée à représenter la personne m		SARRAT Christii	ne, gérante	
		0 0 2 4	Farma a ituri di auta	SARL
RCS / SIRET 7 9 0 0 1 5	3 7 4 0	0 0 2 4	Forme juridique	SAIL
J	oignez à votre d	emande l'an	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du				22-2 du code de l'environnement et
	dimensionne	ment correspo	ondant du projet	
N° de catégorie et sous catégo				es seuils et critères de la catégorie
- True categorie er soos catego	(Préciser les	<u>s éventuelles ru</u>	ıbriques issues d'a	iutres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique 47 - Sous rubrique a	Surface de d	láfrichamant de	e 10,2172 ha inférie	ur à 25 hostares
Nabrique 47 - 30us rabrique a	Surface de d	emenement de	: 10,2172114111111111111111	ui a 23 fiectales
	4 Caracté	ristiques généi	rales du projet	
		<u> </u>		
Doivent être annexées au présent	formulaire les pièc	ces énoncées	à la rubrique 8.1 d	u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les	éventuels travaux	de démolition	1	
Mise en culture				
Le projet vise à défricher et dessouch	er 1,7172 ha pour	planter de la vi	gne sur les parcelle	s A 177, 172 et 164.
D/(:	II A 1620	1		P
	parcelle A 1620, po	our plantation p	oartielle de vigne, o	livier, amandier et pistachier, suivant la
topographie.				
Dave information, les navealles fants	setuallamant (com		arcallas vaisimas) l'a	shiat duna causa da baic cus siad
Pour information: les parcelles font à				
arbres concernés.	conteux (IIIax 50%)	ualis le Dut de (ammuer ie risque i	incendie et valoriser la croissance des
arbres concernes.				

Les futures plantations ont pour objectif de développer notre exploitation agricole.
Mettre en valeur les parcelles et renforcer la protection de personnes, biens et milieux naturel contre les incendies.
- Sur les parcelles A 177, 172, 164 et partiellement 1620 : Plantation de vignes pour développer notre exploitation viticole actuellement de 8,5 ha.
- Sur la parcelle A 1620 : Plantation d'oliviers pour développer notre exploitation oléicole actuellement une centaine d'oliviers. En complément nous aimerons planter des amandiers et pistachiers pour diversifier notre exploitation.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
- Parcelles A 177, 172 : Défrichement total, abattage et dessouchage, préparation des sols pour mise en culture, plantation.
- Parcelles A 164 : Défrichement total, abattage et dessouchage, préparation des sols pour mise en culture, plantation. Déplacement des oliviers (environ 10) sur la parcelle A1620.
- Parcelle A 1620 : Défrichement total ou partiel suivant la topographie. Abattage et dessouchage, préparation des terrasses, sols pour mise en culture, plantation.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Mise en culture éco-responsable. Vignes et oliviers.

4.2 Objectifs du projet

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été c								
	entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'	autorisation(s).							
Demande d'autorisation de défrichement « DDTM ».									
Demande de plantation « France Agrimer ».									
Déclaration plantation « Douanes »									
	rojet et superficie globale de l'opération - p								
Grand	eurs caractéristiques	Valeur(s)							
A 164, plantation de vignes - surface à c	léfricher	0,6818 ha							
A 172, plantation de vignes - surface à c		0,2434 ha							
A177, plantation de vignes - surface à d A 1620, plantation de vignes et oliviers		0,7920 ha 8,5 ha							
Surface totale à défricher	sanace a demener	10,2172 ha							
A / La a dia alianda a de maria la									
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)									
d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long	°'" Lat°'"_							
Quartier LES COMPTES	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)								
83460 TARADEAU	et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de								
A 164 - 0,6818 ha	l'annexe à l'article R. 122-2 du								
A 172 - 0,2434 ha A177 - 0,7920 ha	code de l'environnement :								
ET	Point de départ :	ı°' Lat°'							
0		°'"_ Lat°'"_							
Quartier LA BERGERIE 83460 TARADEAU	Communes traversées :	· 							
A 1620 – 11,6050 ha									
,									
Jo	oignez à votre demande les annexes	n° 2 a 6							
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	ion d'une installation ou d'un ouvrage exi:	stant? Oui Non X							
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation Oui Non X							
environnementale :									
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen									
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto									

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		Zone Naturelle
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	×		Uniquement la parcelle A 1620 ordre culturel

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Sur la parcelle A 1620 nous conserverons des espaces naturels (bosquets) afin de préserver des habitats naturels pour la faune et développer la flore.
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Le projet implique un défrichement constitué principalement de pins.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risque feux de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	L'implantation des nouvelles cultures d'intégrons dans le paysage avec les parcelles adjacentes, et fera un coupe-feu. Sur la parcelle A 1620 soucieux de l'impact visuel, nous ferons en fonction de la topographie un défrichement partiel sur les parties plus ou moins pentus et total sur les parties planes, afin qu'elles s'intègrent parfaitement dans le paysage existant et conserver une harmonie visuelle de l'ensemble. Les parcelles contigües côté Est sont en culture d'oliviers.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	Nous passons d'un espace sylvicole à un espace agricole.
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Nous avons la volonté d'une mise en culture éco-responsable. Les parcelles A 164, 172 et 177 ne modifient et ne dégradent pas l'environnement, elles s'intègrerons avec les parcelles contiguës en culture d'oliviers, et permettrons de faire une protection naturelle contre les incendies. Concernant la parcelle A 1620, soucieux de l'impact visuel, nous ferons en fonction de la topographie afin de conserver une harmonie visuelle de l'ensemble, un défrichement partiel sur les parties plus ou moins pentus et total sur les parties planes, afin qu'elle s'intègre dans le paysage existant. Parcelles contigües côté Est en culture oliviers. Nous conservons une grande surface boisée afin de préserver des habitats naturels pour la faune et développer la flore.

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - $|\mathbf{x}|$ 1 non publié ; \square Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le X paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

susceptible d'avoir des effets.

8 2	Autres	anneves	volontaireme	ant transmi	ses nar le	maître d'	ouvrage ou	pétitionnaire
0.4	. Aunes	GIIIIEXE2	voioiliuli ettie	2111 II UI 1311 II	ses nai ie	illulle u	ouvidue ou	Dellilollilalie

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

9. Engagement et signature	
9. Engagement et signature	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Fait à TARADEAU le, 22/02/2022	
Signature cadre ci-dessus	